



Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 22 février 2018 à 15 h 45 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{mes} et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Vincent Roy et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Était également présent M. François Giasson, directeur général et greffier adjoint.

Première période de questions

Aucune personne présente.

2018-091 Lettre de convocation du maire

La lettre du maire convoquant cette séance extraordinaire est déposée.

2018-092 Rapport de signification de l'avis spécial aux membres du conseil municipal

Le rapport de signification de l'avis spécial de convocation à la présente séance est déposé.

2018-093 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers que l'ordre du jour soit adopté en retirant les points suivants :

6. *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H1-161, H3-162 et H1-163) - Avis de motion*
7. *Adoption du premier projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H1-161, H3-162 et H1-163)*

Réglementation

2018-094 Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H3-120 et H1-159) - Avis de motion

M^{me} Sylvie Ouellette donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H3-120 et H1-159)* afin d'abolir la zone H1-159 et intégrer ce territoire à la zone H3-120.

2018-095 Adoption du premier projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H3-120 et H1-159)

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M^{me} Sylvie Ouellette a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette



**VILLE DE FARNHAM
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2018**

ET RÉSOLU des conseillers premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H3-120 et H1-159)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

Aucune personne présente.

La séance est levée à 16 h 5.

François Giasson, GMA
Greffier adjoint

Patrick Melchior
Maire